



Rapport confidentiel sur «la torture» dans les prisons secrètes de Bush

Par [Luis Lema](#)

Mondialisation.ca, 17 mars 2009

[Le Temps](#) 17 mars 2009

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)



Base de Guantanamo. Photo US Navy

17 mars 09 - Le texte du Comité international de la Croix-Rouge rédigé en 2007 a été dévoilé par un professeur de journalisme. Il tombe bien pour ceux qui veulent juger les responsables

New York - Il ne l'a jamais dit publiquement. Mais ce qui se passait dans le réseau de « prisons secrètes » mis en place par la CIA « constitue de la torture » ainsi qu'un traitement cruel, inhumain et dégradant des prisonniers, banni par les Conventions de Genève. On ne sait pas qui a laissé filtrer ce rapport. Mais on sait désormais que le [Comité international de la Croix-Rouge](#) (CICR) l'a rédigé en 2007, avant de le transmettre aux autorités américaines. Ce texte de 43 pages n'apparaît pas par hasard aujourd'hui. Il vient étoffer l'argumentaire de ceux qui veulent amener devant la justice les responsables de l'administration Bush pour leurs agissements commis au nom de la guerre contre le terrorisme.

Le rapport, qui vient d'être dévoilé par le professeur de journalisme Mark Danner dans le [New York Review of Books](#), se base sur les témoignages de 14 prisonniers « de haute valeur » que les délégués du CICR ont été autorisés à rencontrer dans le camp de Guantanamo. Les prisons secrètes, dans lesquelles les détenus venaient de passer, étaient destinées à le rester. Jamais encore il n'y a eu de description aussi précise de ce qui se déroulait à l'intérieur de ces « black sites » installés en Thaïlande, en Pologne ou en Afghanistan.

A elle seule, la table des matières du rapport donne une première idée : « Suffocation par l'eau », « coups avec l'utilisation d'un collier », « confinement dans une boîte », « nudité prolongée », « privation de sommeil », « usage prolongé de menottes ». Même si les détenus - parmi lesquels figurent « l'architecte » du 11 septembre Khalid Cheikh Mohammed ou le recruteur d'Al-Qaida Abou Zubaydah - n'ont jamais pu communiquer entre eux, les témoignages frappent par leurs similitudes, ce qui écarte l'hypothèse de pures affabulations.

Tour à tour placés dans une boîte réduite comme un cercueil, attachés sur une chaise pendant des jours ou suspendus par les menottes qu'ils portaient aux poignets, les prisonniers n'ont reçu aucun aliment solide pendant des semaines, étaient nus, soumis

constamment à une aveuglante lumière artificielle, empêchés de s'essuyer après avoir déféqué, battus, menacés, aspergés d'eau glacée. Prises individuellement ou dans leur combinaison, ces méthodes constituent de la torture, tranche le CICR dans sa conclusion adressée aux responsables de la CIA.

Au passage, des détenus expliquent aussi qu'ils ont parfois inventé des informations de toutes pièces afin de faire cesser les tortures. Des témoignages qui semblent vider de leur substance les affirmations de la Maison-Blanche selon lesquelles ces informations auraient permis de déjouer des dizaines d'attentats.

Pour Mark Danner, l'un des pourfendeurs les plus minutieux des actions de contre-terrorisme de l'administration Bush, les conclusions coulent de source: les Etats-Unis ont utilisé la torture depuis 2002 et, parmi d'autres responsables de haut niveau du gouvernement américain, le président George Bush le savait et a menti à ce propos. Pour sa part, le Congrès disposait d'assez d'informations pour connaître la vérité et ne pas approuver la création des Commissions militaires qui donnaient une protection légale aux auteurs d'actes de torture. Les parlementaires démocrates, préoccupés à l'idée d'être accusés de «dorloter les terroristes» à l'approche des élections, méritent, pour l'enquêteur, une mention particulière.

Cet exposé en forme de charge frontale a été repris lundi par tous les médias américains. Il vise sans doute à redonner un peu de vigueur au débat, lancé par quelques sénateurs, sur la nécessité de poursuivre en justice les membres de l'ancienne administration, ou du moins de mettre en place une «commission vérité» chargée de faire toute la lumière sur cette période. «Nous devons aller au fond de ce qui est arrivé, et du pourquoi, afin d'être sûrs que cela ne se reproduira plus», affirme le sénateur Patrick Leahy, qui a pris la tête de ce mouvement.

Même s'il a tenu à l'occasion des propos pratiquement similaires («nul ne peut être placé au-dessus des lois»), le président Barack Obama a aussi souligné sa préférence à «aller de l'avant plutôt que de regarder en arrière». Alors qu'il est en train de démanteler le système mis en place par son prédécesseur, il risque gros à ouvrir ce dossier, de surcroît en plein marasme économique.

Dans l'immédiat, pourtant, d'autres veulent s'en charger à la place de Barack Obama. Alors que George Bush doit donner une conférence au Canada ce mardi, une coalition d'avocats veut l'interdire d'entrée au motif qu'il serait «un criminel de guerre»...

La source originale de cet article est [Le Temps](#)

Copyright © [Luis Lema](#), [Le Temps](#), 2009

Articles Par : [Luis Lema](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca